



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

La lettre du Conseil d'Administration d'Orange SA

Juillet 2023



Échanges avec la représentante de l'Agence des Participations de l'État

Le 9 mai, notre délégation CFDT* a pu échanger avec Mme FORNARO, administratrice au conseil d'administration d'Orange et représentant l'État français, ainsi que deux de ses collaborateurs.

Cette rencontre nous a permis d'exprimer plusieurs inquiétudes par rapport à des dossiers importants dans la période.

Le principal sujet abordé a été le sujet d'Orange Business et la suppression à venir de près de 670 emplois dans la division SCE.

Tout d'abord, nous avons rappelé la déception d'un manque de vision partagée de l'avenir industriel pour Orange Business comme au périmètre du Groupe.

Il faut replacer le capital humain, les métiers, les compétences et leur évolution au centre des préoccupations. C'est le futur de l'opérateur Orange 2030 qui doit être dessiné, avec ses métiers et ses compétences, avant de prendre des décisions court terme purement économiques.

Les personnes de l'APE ont pu entendre nos questions sur l'absence à ce jour d'éléments probants et tangibles sur les formations des salariés pour réorienter les compétences sur les sujets porteurs tels que la data, le cloud, la cybersécurité ou encore le quantique que ce soit en interne ou dans les instances de branche et notamment l'OPCO, qui permet de construire une vision inter-entreprises partagée des besoins et de mettre les moyens collectivement pour y répondre.

Concernant l'ambiance de travail en France, nous avons expliqué que l'impossibilité de reclassement de 670 collègues de SCE, dans un Groupe qui compte en France 63 000 emplois, envoie un signal négatif et stressant à l'ensemble des collègues du Groupe. Si l'on ne peut reclasser ses collègues en France, c'est que la direction pense qu'il y a trop de monde partout et donc chacun se demande non plus si, mais quand son tour viendra.

Les pertes d'emplois en France, par suite du TPS, accentuées potentiellement par ces plans de départs volontaires, entraînent des risques importants de tensions entre salariés, d'alourdissement des charges de travail, de dégradation des conditions de travail... inévitablement, le spectre des années terribles de notre Groupe resurgit et nous oblige à alerter à tous les niveaux.

L'évolution du modèle d'entreprise, l'offshoring des emplois vers nos filiales à l'étranger, ou vers des sous-traitants entraîne des pertes de compétences, une perte de souveraineté, un impact négatif sur les territoires.

Ce n'est clairement pas le renouveau du business model espéré par la CFDT qui intégrerait les enjeux de la transition écologique à un développement socialement et socialement soutenable. L'État, actionnaire principal d'Orange, doit être le porteur d'une meilleure redevabilité du Groupe Orange en France, mais aussi inciter à une même redevabilité #PartoutPourTous sur l'ensemble des géographies du Groupe Orange.

Finalement, cette rencontre s'est terminée par une volonté affichée des deux côtés de reproduire l'échange pour porter la voix, les attentes et les inquiétudes des membres du personnel auprès de l'agence des participations de l'État.

*composition de la délégation : Marie Buard, secrétaire générale adjointe de la fédération 3C CFDT ; Xavier Guillauma, secrétaire confédéral en charge des politiques industrielles ; Vincent Gimeno, administrateur représentants les employés ; Olivier Berducou, délégué syndical central adjoint.

N°1

#EngagementTenu

ÉDITO

Bonjour à toutes et tous.
Je reviens vers vous comme je m'y suis engagé pour partager les travaux du CA. Un représentant des salariés a pour rôle de faire remonter dans cette instance de gouvernance les réalités et les impacts de mise en œuvre des décisions stratégique prises par les administrateurs. Dans ce cadre, nous, CFDT, avons rencontré la nouvelle représentante de l'État pour échanger sur le contexte actuel du Groupe.

Si nous avons insisté sur l'emploi, les compétences et la redevabilité en France, je n'oublie pas, évidemment, tous nos collègues sur l'ensemble des géographies. Partout, la CFDT, via l'Alliance UNI, les Comités Europe et Monde se bat pour l'emploi et les conditions de travail.

Enfin, la CFDT appelle de ses vœux un changement de business model du Groupe, dans un contexte de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources que je relaie continuellement au CA.

À bientôt,
Vincent

Administrateur représentant les membres du personnel du Groupe Orange

[Pour vous abonner
À la Lettre du CA](#)

Actualités :

Le Conseil d'Administration a accueilli en son sein, comme membre invité, **William COKER**, représentant issu du **Comité de Groupe Monde**, pour représenter plus particulièrement l'ensemble des collègues hors France.

Il est néanmoins évident que je m'emploie, dans l'ensemble des dossiers, à défendre l'ensemble des collègues sur l'ensemble des géographies du Groupe.

L'inflation implique d'augmenter les prix sur la plupart des contrats. Pour l'instant, le taux de clients perdus (churn) n'augmente pas de manière inquiétante en Europe.

La Directrice Générale, Christel HEYDEMANN a présenté pour la première fois la **stratégie environnementale** du Groupe lors de l'Assemblée Générale. Souhaitons que cette présentation soit le début d'une mise en œuvre effective de nouveaux business model, autour de l'économie circulaire, et de la fonctionnalité.

À venir...

Nous reviendrons vers vous à la rentrée concernant Orange Bank en lien avec nos représentants CFDT de cette filiale.

CFDT Orange
[Espace adhérents](#)

Cfdt-orange.org

Pour nous écrire :
com-nat.cfdt@orange.com

POINT ARCEP

Ce semestre a fait l'objet d'échanges parfois virulents entre l'ARCEP et Orange et un petit point s'impose.

S'agissant du prix du dégroupage, l'ARCEP n'a pas accordé, à ce stade, à Orange les augmentations de prix nécessaire à la maintenance du réseau cuivre et prévues en contrepartie du plan d'extinction du cuivre. Les discussions se poursuivent. Concernant la fibre, l'ARCEP a changé le référentiel de calcul postérieurement à l'engagement d'Orange pour le déploiement dans les zones moyennement denses ce qui l'amène à considérer qu'orange doit couvrir 13 millions et non plus 11 millions de locaux en France. De plus, alors que cela rentre dans ses attributions, la partie création d'emplois n'est pas abordée par le régulateur.

Les décisions de l'ARCEP, en particulier les amendes, peuvent avoir un impact sur l'emploi dans le Groupe et particulièrement en France. La CFDT est vigilante et s'exprimera si nécessaire au bon niveau.

BLEU (avec Hervé JEANNIN Administrateur représentant les salariés Capgemini)

La Commission européenne a autorisé la création par Capgemini et Orange de la coentreprise Bleu pour proposer un cloud de confiance sur la base des services de Microsoft. Cette offre a été mise en place pour proposer une solution sécurisée pour les entreprises publiques ou stratégiques française. Plus que la recherche de CA, cette offre répond aux enjeux nationaux de sécurité dans le stockage des données. Les serveurs seront donc hébergés et gérés par Orange et les offres développées et maintenues par Capgemini au-dessus des couches Microsoft. Ce dernier n'aura aucune participation au capital de l'entreprise et sera rémunéré en fonction des ventes. La CFDT, présente par ses représentants dans les deux Conseils d'Administration veillera au respect des finalités de cette opération.



OCS (avec Mehdi ZOUAOUI – Délégué Syndical CFDT OCS)

Démarré le 13 novembre 2008, l'aventure OCS prendra fin au sein du Groupe Orange le 31 décembre 2023, sauf blocage des instances de la concurrence.

OCS est à l'origine de **multiples innovations** dont la **catch'up**, c'est-à-dire la mise à disposition des œuvres pendant 30 jours pour nos clients ou **l'US+24**, c'est-à-dire, la mise à disposition de séries 24h après la diffusion US. OCS c'est aussi la synergie avec Orange Studio et 2 films Oscarisé (The Artist et The Father), une notoriété, une expérience client reconnue, une vitrine pour Orange. Toutes les belles histoires ont une fin et celle-ci devrait continuer pour nos collègues au sein du Groupe Canal. Nous espérons qu'il s'agira pour eux du début d'une longue aventure.



Vente et acquisitions :

Orange a reçu le 20 mars l'approbation de la Commission Européenne (CE) pour l'acquisition de l'opérateur **Voo** en Belgique.

Concernant la JV entre Orange Espagne et **MasMovil**, on attend le retour de de la CE pour l'automne, pour l'instant elle semblerait émettre des réserves.

Pour aller plus loin...

La RSE n'est souvent vue que comme l'addition de mesures superficielles qui n'engagent en rien un changement de modèle. Pourtant, la nécessaire transition écologique implique une refonte en profondeur de l'organisation de notre Groupe et de sa gouvernance. Après plus de 20 années à parfaire une doctrine sur la RSE, les militants CFDT, portent avec responsabilité, dans toutes les instances, nationales et internationales, la vision d'un développement plus soutenable, plus sobre et plus inclusif. Convaincus du nécessaire changement de posture inhérent à la RSE, nous l'appliquons dans nos combats syndicaux. Chez Orange, nous publions depuis plus de 2 ans **une newsletter dédiée à ces sujets de RSE** et nous organisons régulièrement webinaires et événements pour informer, partager et sensibiliser.

